



Dans ce numéro :

| | |
|-----------------------|---|
| Journée Verte | 2 |
| Journée des Arts ... | 2 |
| Soirée des bénévoles | 2 |
| Journée Familiale | 2 |
| Action 16 | 2 |
| Informations diverses | 2 |

RÈGLES à observer:

- Vous devez faire une demande de permis pour la construction, réparation, installation sanitaire ou autres permis auprès de l'inspecteur, monsieur Hakim Hani;
 - Les permis de brûlage sont gratuits, demandez-les pour votre sécurité! Un incendie est si vite arrivé!
 - Le Conseil municipal demande aux propriétaires d'embarcation de suivre les limites de vitesse sur le lac et d'être courtois avec les utilisateurs de canots et de kayaks.
 - Stationnement de bateaux au quai sur la rue Lapierre : 6 heures
 - Les propriétaires et gardiens de chiens doivent enlever les excréments laisser sur les lieux publics lors de promenade et jeter le tout dans la poubelle.
- Le respect est essentiel dans les endroits publics.**



**Gestion des cours d'eau
Politique et règlement**

Officiers responsables de la gestion des cours d'eau
Les principaux fonctionnaires impliqués dans la gestion des cours d'eau sont le responsable régional des cours d'eau nommé par la MRC et la personne désignée, monsieur Hakim Hani au niveau local en vertu d'une entente conclue entre la MRC et la municipalité locale en vertu de l'article 108 de la L.C.M.. Toutes les demandes concernant les obstructions, incluant les barrages de castors, dans les cours d'eau doivent être transmises à l'inspecteur. Celui-ci complètera un formulaire et avisera le responsable de la MRC des Pays d'en-Haut. La Gestion des cours d'eau demande la collaboration de tous les propriétaires de la municipalité.

**Réalisations municipales
2010**

Quatre (4) nouveaux quais ont été installés au secteur Sud afin de permettre aux propriétaires de profiter du lac. Au début de septembre, les nouvelles constructions des quais Nord et Sud débiteront pour se finaliser au mois d'octobre 2010. Ces deux projets seront réalisés grâce à la Taxe d'accise sur l'essence et la contribution du Québec 2010-2014.
Le Parc John- Prince a été clôturé au début du mois de mai. L'espace vert au Sud subira des travaux de drainage. Ces deux (2) projets sont financés par le Fond de la Ruralité de la MRC des Pays d'en-Haut 2009-2010. Les toilettes et les vitres brisées du Centre Marcel-Tassé ont été remplacés. Des clés du débarcadère sont maintenant disponibles pour accéder au Lac-des-Seize-Îles, pour les propriétaires.

**Soupe
POPULAIRE**

Le service de la Soupe Populaire sera offert à l'automne 2010 pour toutes les personnes qui en feront la demande. Des bénévoles prépareront ces repas et ceux-ci seront partagés ou livrés à domicile. Vous désirez recevoir ce service à prix modiques, veuillez communiquer avec madame France Robillard Pariseau au 450-226-1324 pour vous inscrire.



La municipalité **RECHERCHE** un sauveteur national pour la Plage Joseph-Roger, vous êtes priés de communiquer au 450-226-3317.

Des **containers de 40 verges** seront placés au Stationnement de la rue Lapierre du **9 au 12 juillet et du 20 au 23 août 2010**, afin de disposer des gros morceaux (meubles, etc.) pour les riverains.

Photographie des propriétés riveraines de nos lacs

Durant l'été, un étudiant fera des photos de votre bande riveraine afin de commencer un suivi de l'application du règlement de zonage concernant la bande riveraine sur les lacs Laurel et des Seize-Îles. Toutes les photos seront insérées à l'intérieur de chaque fiche de propriété. L'ins-

pecteur pourra comparer d'une année à l'autre les différentes étapes de la revitalisation et voir les améliorations de la bande riveraine autour des lacs.
Le délai de deux (2) ans étant écoulé, le règlement sera appliqué comme il se doit, avec des

avis d'infraction pour ceux qui font encore la tonte de gazon et des amendes pour les contrevenants. La bande riveraine est de 10 mètres sur tout le territoire de la municipalité. Nous espérons votre collaboration pour la sauvegarde de nos lacs.

ACTIVITÉS MUNICIPALES ESTIVALES

JOURNÉE VERTE

La «Journée Verte» aura lieu samedi le **10 juillet 2010** à la salle du Centre Marcel-Tassé, de 10h à 13h sous le thème «Les installations sanitaires». Nous aurons un conférencier qui présentera les aspects d'une installation sanitaire conforme, ses composantes et son entretien. Il y aura également la présentation d'une nouvelle réglementation et d'une Politique de la Gestion des Cours d'eau adopté par la MRC des Pays d'en-Haut. L'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon sera présente pour vous informer de la mise en place des tables de concertation impliquant les acteurs des domaines économique, communautaire et municipal qui sera la clef du succès d'une gestion intégrée, efficace et durable de nos ressources en eau.

JOURNÉE CULTURELLE

UNE PREMIÈRE, samedi le **7 août 2010** aura lieu la «Journée des Arts et de la Culture» à Lac-des-Seize-Îles de 10h à 16h30. Plusieurs artistes et artisans locaux et de la région seront réunis pour vous offrir une exposition qui aura lieu à l'église au 50, rue de l'Église. Dès 18h, un cocktail dinatoire sera servi à la salle du Centre Marcel-Tassé, suivi d'un concert qui se tiendra à l'église. Des billets seront mis en vente prochainement par le comité organisateur. La présidente, madame France Robillard Pariseau, conseillère s'est entouré d'une coordonatrice et d'une équipe de bénévoles pour l'organisation de cette journée. Vous verrez des affiches et vous recevrez l'horaire de cette journée au cours du mois de juillet. Votre participation active à cet événement fera de cette journée un véritable succès.

HOMMAGE À NOS BÉNÉVOLES

C'est mercredi le **11 août 2010** qu'aura lieu un **5 à 7** pour rendre hommage à nos précieux bénévoles. C'est une occasion, pour les membres du conseil, de rencontrer ces personnes qui par leur disponibilité offre leur temps pour des causes auxquelles ils ont des intérêts communs, que ce soient pour l'organisation d'une activité, la surveillance de l'environnement, la préparation de repas communautaire et toutes autres situations à laquelle nos bénévoles participent. Il y a aussi des bénévoles qui s'impliquent énormément et qui sont discrets, nous tenons aussi à les remercier. Au mois de juillet, des invitations seront transmises, si vous connaissez des bénévoles, informez-nous! Des prix de présences seront offerts aux participants.

SURVEILLEZ NOS PANNEAUX D'INFORMATION MUNICIPALE situés au 47 rue de l'Église, au 217 chemin du Village et au coin des chemins Millette et Chisholm au secteur SUD (boîtes postales).

ACTION 16 vous invite à son Assemblée Générale Annuelle et sa vente de garage

Vous êtes invités à assister à la 3e **Assemblée générale annuelle** qui aura lieu lundi le **21 juin 2010** à 19h à la salle du Centre Marcel-Tassé au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles. Vous êtes disponible et avez un intérêt pour votre milieu, alors c'est l'occasion de faire partie d'une équipe gagnante et faire un choix d'une qualité de vie à Lac-des-Seize-Îles.



VENTE DE GARAGE

La vente de garage aura lieu le **10 juillet 2010** au Parc André-Tassé sur la rue de l'Église. En cas de pluie, la vente aura lieu à l'intérieur de l'église. Vous désirez une table, informez-vous auprès de Françoise ou Germaine Tassé au numéro suivant: 450-226-2080.

INFORMATIONS DIVERSES

JOURNÉE D'INFORMATION

Réseau de surveillance volontaire des lacs - Formation régionale le samedi 19 juin 2010 à 15h30 au Chalet Pauline Vanier au 33, rue de l'Église à Saint-Sauveur. Pour information: 450-432-8490 ou info@abrinord.qc.ca

FRAUDE PAR INTERNET

Pour de plus amples informations au sujet des fraudes ou pour dénoncer une situation qui vous paraît louche, vous pouvez communiquer avec le **Centre d'appel antifraude du Canada au 1-888-495-8501** ou par internet au www.phonebusters.com. Pour faire une plainte, communiquez

avec le service de police d'où origine la fraude. Pour communiquer avec la **Sûreté du Québec, composez le 310-4141**. Si vous avez de l'information anonyme à nous donner, concernant une fraude ou toute autre activité illégale, contactez la ligne **Info-Crime au 1-800-711-1800**.

EMPLOYEUR DE CHOIX,

c'est être reconnu par ses employés pour la mise en place de saines pratiques en gestion des ressources humaines qui les motivent et les retiennent en emploi. Pour en savoir davantage communiquer avec M. Marcel Lachaine, conseiller en entreprises au 450-229-6560 # 305.